



**Du Moulin de la Coutume
à la Conserverie d'Aucy**

NOTRE DOSSIER : La Conserverie Morbihannaise : son évolution depuis 1941

Les conseils municipaux et l'état civil

L'habitat et l'environnement

Les programmes de travaux et l'aménagement foncier

La vie associative et les animations

ÉDITORIAL

LE MOT DU MAIRE

Un an après le terrible attentat de Charlie Hebdo de janvier 2015, notre pays est à nouveau frappé par un terrorisme ennemi dénué de toute humanité, le 13 novembre dernier. Il s'agit d'une agression barbare contre notre Nation, contre ses valeurs, contre sa jeunesse, contre son mode de vie.

Ayons tous une pensée profonde pour les victimes, leurs familles et leurs proches dans ces moments de souffrance et de deuil.

Dans ce contexte tendu, je me permets, en mon nom et celui du Conseil Municipal, de vous présenter mes vœux de santé et de réussite à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers. Prospérité, bonheur et paix sont des valeurs que nous mettons en avant pour cette nouvelle année 2016.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), promulguée en août 2015, comporte des mesures relatives aux finances locales qui invitent chaque collectivité territoriale à clarifier ses interventions dans un objectif d'efficacité et de lisibilité de l'action publique.

Nous devons faire preuve d'imagination et de créativité pour renforcer l'attractivité de notre commune, mettre en commun les moyens entre elle et les communautés dans le cadre d'une mutualisation plus forte.

Nous pourrons ainsi garantir des services publics qui répondent pleinement à vos attentes, avec le maintien et le développement de l'emploi.

Chacun doit aussi faire un effort pour faire vivre nos commerces locaux et préserver ainsi ces services de proximité indispensables dans les bourgs ruraux.

Pour l'année 2016, les travaux de sécurisation de la rue de la Mairie et du Bourgneuf vont se poursuivre, avec la réfection des abords de l'atelier municipal, la création d'un second parking près de la Mairie, l'aménagement foncier, l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP).



L'année aura été marquée par des incivilités qui, à force de répétitions, finissent par décourager les meilleures bonnes volontés : dégradation du fourgon communal, vandalisme à l'abri bus, effractions au stade et à l'espace Le Mestre et même arrachage et vol de plans (érable et frêne) à l'école, plantés dans le cadre de l'opération « un arbre une école ».

Je formule le souhait qu'une prise de conscience des quelques auteurs de troubles assure enfin la tranquillité à laquelle tous les habitants aspirent.

Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que la précédente. Je vous souhaite avant tout, dans la période difficile que nous traversons, que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité et de partage.

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin municipal, article par article, pour constater comment des élus, des bénévoles associatifs, tous de bonne volonté, s'engagent pour faire vivre notre commune.

Marie-José CARLAC
Maire de Lanvéneq

BM N°78 - Bulletin Municipal de la Commune de Lanvéneq

Marie-José CARLAC en collaboration avec la Commission Communication : André PERON, Annie LE GOFF, Michel LE ROUX, Hélène LUQUOT, Gea MEESTERBERENDS, Natacha SANNIER. Impression : Imprimerie Nouvelle à Quimperlé

LA CONSERVERIE MORBIHANNNAISE : SON ÉVOLUTION DEPUIS 1941

Qui aurait pu imaginer que l'ancien Moulin de la Coutume deviendrait une conserverie pendant la seconde guerre mondiale, bien avant de constituer l'un des fleurons d'un grand Groupe Breton du secteur agro-alimentaire ?

Certains se souviennent du début de cette aventure et, grâce à leurs témoignages, nous ont permis de vous faire partager leurs souvenirs qui remontent à plusieurs dizaines d'années.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

L'équipe communication

1941, L'AVENTURE DUMÉNIL

On peut dire de Lucien Duménil que c'est un entrepreneur visionnaire. Parisien d'origine, il achète en pleine guerre mondiale le Moulin de la Coutume, sur les bords de l'Inam, à la famille Bonpol.

ARRIVÉE DE L'ÉLECTRICITÉ

Dès 1942, le nouveau propriétaire fait construire un bâtiment et un barrage pour alimenter 2 turbines qui fournissent du courant sur l'ensemble du site, mais il va bien plus loin ;



*Jean Stanguennec,
du Pont Saint Méline*

Jean Stanguennec « il contacte les habitants des alentours pour leur proposer de recevoir l'électricité chez eux. Lucien Duménil prendrait en charge la pose des poteaux, seule l'installation intérieure serait payée par les bénéficiaires. Une aubaine, alors que le courant arrive bien plus tard dans nos campagnes, les villages de Guernalez, du Pont Saint Méline, du Quinquis, du Rhède et de Sterlé bénéficient de cet énorme progrès, tant pour l'habitation principale que pour les dépendances.

Pour la consommation d'électricité, il n'y avait pas de compteur ; en plus d'une faible contribution financière, le loyer mensuel, c'est une douzaine d'œufs ou une livre de beurre».

En effet, Lucien Duménil possède également un magasin d'alimentation générale à Paris, où il se rend régulièrement en véhicule à gazogène pour y apporter ces produits qui deviennent rares dans la capitale.

LE CONTEXTE PENDANT LA GUERRE

Radio Londres

Les résistants prenaient des risques insensés.



*Christiane Stanguennec,
du Pont Saint Méline*

Christiane Stanguennec « ils venaient écouter Radio Londres dans la cave du Pont Saint Méline, profitant du courant qu'il n'y avait pas ailleurs. Un des leurs a d'ailleurs été dénoncé et pris par l'occupant. Il y avait aussi un coiffeur et un photographe qui s'étaient installés dans cette cave»

Les bals clandestins

Malgré l'interdiction d'organiser des bals, Lucien Duménil prenait le risque de les accepter dans l'usine lors de mariages de personnes qu'il connaissait ; il les acceptait aussi pour ceux du quartier, mariage ou pas.

Jean Stanguennec « un soir de bal, les gendarmes sont arrivés, probablement sur dénonciation, en demandant qui était responsable. Lucien Duménil s'est désigné et a payé une amende de 500 francs de sa poche, somme importante à l'époque».

L'ACTIVITÉ

Pendant ce temps, l'usine se développe et compte rapidement une soixantaine de salariés, avec une production de conserves très diversifiée : de la viande ; l'abattage se faisait sur place, du poisson – thon, sardines, maquereaux – acheté sur la côte, des plats cuisinés, même du cassoulet.

Beaucoup de tâches étaient manuelles : la mise en boîte, le sertissage... L'organisation du travail n'avait rien de comparable avec aujourd'hui.

LA CONSERVERIE MORBIHANNAISE : SON ÉVOLUTION DEPUIS 1941



Marie-Thérèse Picarda,
de Kerroué d'en Bas

Marie-Thérèse Picarda « à l'usine, il fallait savoir tout faire, à la production comme ailleurs. J'ai commencé en collant des étiquettes à la main sur les boîtes de conserves, même s'il y avait beaucoup de boîtes illustrées. Les longues journées épuisantes étaient courantes et on ne pouvait se reposer que le dimanche.

La journée la plus longue que j'ai faite a commencé un samedi matin, à 7H, veille de la fête de Sainte-Barbe, pour se terminer sans interruption le dimanche à 7H30; il a fallu se mobiliser à plusieurs dizaines, car il n'y avait pas d'eau pour faire le jus des petits pois. M^{me} Duménil, constatant notre fatigue, nous a apporté du café et des gâteaux».

LES CONTRATS DE LÉGUMES

L'usine achetait les semences de petits pois et haricots et avait recours à des courtiers qui les plaçaient chez les agriculteurs et supervisaient les cultures jusqu'à maturation.

L'usine fournissait les batteuses placées dans les fermes, recrutait les chauffeurs et assurait la maintenance du matériel.

Les courtiers touchaient des commissions en fonction des quantités livrées.

Cette organisation s'est poursuivie à l'époque de Georges Andrin. Elle était assurée par des lanvénergénois : Yves et Marie-Jeanne Ropers, puis par leur fille Yvonne Conan et son mari à partir de 1952.

LA VIE DU QUARTIER

La vie ne s'arrêtait pas à l'usine.

Christiane Stanguennec « les ouvriers venaient boire un coup au Pont Saint Mélaïne où se trouvait un café-épicerie-tabac.

Lucien Duménil était apprécié de son personnel; il connaissait bien les habitants des villages voisins auxquels il rendait souvent visite. Quand les gens devaient travailler tard, l'un d'entre eux venait nous prévenir; alors on chauffait des boîtes

de conserve pour qu'ils puissent manger avant. Il arrivait même que l'un de ceux qui travaillaient le plus longtemps restait dormir sur place, dans un hangar, avant de retourner à l'usine».

LA MARIE-LOUISE

Lucien Duménil avait construit un bateau «La Marie-Louise». Quand il y avait la fête en bas du Pont, c'est lui qui pilotait le bateau. Il touchait une entrée avec les passagers mais ne gardait rien pour lui. Il faisait faire des tours de barque entre le Pont Saint Mélaïne et l'usine. L'eau était beaucoup plus haute à l'époque; le niveau ne baissait presque pas, même en été, grâce au barrage.

1958, GEORGES ANDRIN PREND LA RELÈVE

Son fils ne souhaitant pas prendre sa succession, Lucien Duménil vend la conserverie à Georges Andrin.

Le site évolue et s'agrandit du côté du Faouët. Alors que de nombreuses tâches sont encore manuelles, Georges Andrin modernise l'outil de travail.



Georgette Droal,
du Pont Saint Mélaïne

Georgette Droal «j'étais saisonnière à partir de 1956 jusqu'en 1963, j'ai donc bien vu le changement, avec la mécanisation des tâches répétitives et ingrates, même si les journées étaient toujours aussi longues».

La conserve de poissons se poursuit un temps mais est assez vite abandonnée pour se recentrer sur les légumes.

Marie-Thérèse Picarda «Il y avait presque tout le temps 2 équipes pour faire de la pâtée pour chiens et chats, sauf pendant la période des petits pois; ce n'est que dans les années 80 que l'organisation en 2x8 ou 3x8 est mise en place».

Comme sous l'ère Duménil, les légumes cueillis dans les fermes étaient récupérés chaque soir.

Écossés à l'usine, les fermiers venaient chercher les cosses pour nourrir leurs bêtes. Tout le monde y trouvait son compte : «c'était gratuit et ça débarrassait le site» !

LA CONSERVERIE MORBIHANNAISE : SON ÉVOLUTION DEPUIS 1941

Les nouvelles machines remplaçant la main de l'homme, il fallait en assurer la maintenance et le bon fonctionnement.



Roland Guéguen,
du Bourgeal

Roland Guéguen « je faisais partie d'une équipe chargée de l'entretien ; il fallait être polyvalent et savoir intervenir sur tous les équipements : lavage des produits, triage des légumes, éboutages des haricots, etc. Pas question de laisser une machine en panne, surtout en haute saison. Il ne fallait donc pas compter son temps ; je me suis vu faire des semaines de plus de 90 heures !

En quelques années, l'effectif ayant plus que doublé, il fallait que l'administration suive...



Annie Jamet,
de Traouguen

Annie Jamet « j'ai toujours travaillé dans les bureaux. C'est Georges Andrin qui m'a proposé le poste en 1973. Comme en production, il fallait être polyvalent : j'ai occupé, entre autres, le standard, assuré la réception des commandes à transmettre au magasin, la réception des légumes avec le chef de culture ».

...et le transport du personnel aussi !

Les employés venaient de partout travailler à l'usine. Un ramassage par car avait donc été mis en place, avec au volant le Lanvénégeois Lulu Péron, un des chauffeurs bien connu sur toute la ligne qui passait par Ploerdut, Priziac, Meslan, Berné, Le Croisty... A l'origine, c'était un camion avec des bancs latéraux qui assurait ce ramassage.

1981, AVEC LA CECAB, ENTRÉE DANS L'ÈRE INDUSTRIELLE

Lorsque le Groupe Morbihannais rachète l'usine à Georges Andrin, l'effectif est d'environ 160/180 salariés.

Depuis, il a plus que doublé. De nouveaux bâtiments ont été construits et des projets d'extension sont en cours.

L'activité s'est exclusivement concentrée sur les conserves de légumes après l'arrêt de la production de nourriture pour chiens et chats en 2014.

Que de changements en 74 ans entre l'usine Duménil et la conserverie d'Aucy !

USINE à LA COURNEUVE 17, RUE CRÉVECELOU (53100)	USINE de LANVÉNÉGEN (MORBIHAN)				
SPECIALITÉS TRIPES à la MOÛSE de CAEN CHARCUTERIE SALAISONS	CONSERVES DE VIANDES LÉGUMES & POISSONS				
 Duménil & Co <small>1^{ère} RESPONSABILITÉ LIMITÉE CAPITAL 10.000.000 DE FF</small> SIÈGE SOCIAL : 21, AVENUE CORENTIN-CARIOU PARIS (19 ^e)					
USINE DE LANVÉNÉGEN <small>(MORBIHAN)</small>					
N° 1951 Monsieur BCIHET Aïné Epicier en gros L A N B A L L E					
LANVÉNÉGEN, LE 9 Décembre 1953					
Marchandises expédiées le 8/12/53 payables en votre règlement par traite N° 1.122 suivant ordre de M. JUILLARD au 20 Janvier 54 Banque de Bretagne à LANBALE					
Nombre de boîtes	Contenance de chaque boîte	Désignation de la Marchandise	Quantité totale	Prix	Montant
24		1 Kiloge Paté de Foie P.P.	24	320	7.680,-
		Port 3/50 x 24 K° =			84,-
					7.764,-
Le DÉPÔT sera fermé du Mercredi 23/12 au 4/1					
R. C. FONTIVY N° 35 *		TEL : B A LOGE COUCOU		C. C. P. 634-75 NANTES	
IMPORTANT : ADRESSER VOTRE CORRESPONDANCE A L'USINE DE LANVÉNÉGEN					

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

• SÉANCE DU 24 JUIN 2015

Travaux de voirie : après examen des offres, le marché de travaux de voirie 2015 est attribué à l'entreprise COLAS pour un montant total de 183 014 € HT. Les 4 lots concernent l'aménagement des entrées de bourg (côté Querrien et rue de la Mairie), le Plan Départemental de voirie 2015, les réfections suite aux catastrophes naturelles et l'aménagement foncier. Une tranche conditionnelle programmée en 2016 prévoit la réfection des abords de l'atelier municipal et la création d'un 2^e parking près de la Mairie.

Effacement des réseaux, rue de la Mairie : suite à sa proposition pour l'effacement des réseaux (électriques, éclairage public et infrastructures Orange) sur la portion allant de la rue de la Mairie jusqu'à la rue de Traouman, il est demandé à Morbihan Énergies d'engager les études nécessaires et de programmer les travaux à compter du 16 novembre 2015.

Le coût estimé est de 96 000 € HT dont 40 200 € HT à la charge de la commune et 7 200 € de TVA (dont une partie récupérable par la commune).

Ces travaux seront réalisés avant les travaux de voirie.

Adoption d'un règlement intérieur des services communaux : le projet adopté par le conseil est soumis pour avis au comité technique paritaire du centre de gestion.

Suppression de certains ouvrages documentaires de la médiathèque : dans le cadre de la mise à jour des ouvrages qui doivent rester attractifs et répondre aux besoins des adhérents, certains documents seront, le cas échéant, détruits, donnés à d'autres organismes ou vendus. Les fonds récoltés seront affectés au financement des animations culturelles de la médiathèque.

• SÉANCE DU 26 AOÛT 2015

Adoption du rapport 2014 sur le prix et la qualité de l'eau du Syndicat Eau du Morbihan.

Attribution de bons d'achat aux bénévoles et agents communaux qui interviennent auprès des enfants tout au long de l'année dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP).

Attribution d'une subvention de 153 € à l'association Les Amis du Scrabble.

Approbation de la modification des statuts de Roi MORVAN Communauté : sont reconnus d'intérêt communautaire, les actions et équipements en faveur de l'action sociale, de l'emploi et de la formation professionnelle, c'est-à-dire le point Accueil Emploi, les chantiers d'insertion et les chantiers école et les activités, projets et actions organisés par et au sein de l'Atelier du Soleil sis au FAOUËT dont dépend Roi Morvan Communauté.

Travaux de busage réalisés par les services techniques au profit des particuliers : ces travaux en lien avec la voirie communale et l'écoulement des eaux pluviales seront facturés par la commune à un prix qui intègre le coût de la buse et un forfait correspondant au temps passé pour la pose.

• SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2015

Adoption du projet éducatif de Territoire (PEDT) : la validation de ce projet permet l'obtention d'une subvention de 7 000 € pour le financement des activités périscolaires (TAP).

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 600 € demandée dans le cadre du raccordement au réseau électrique de la Cidrerie LUNEAU.

Demande de subvention de 8 000 € au titre de la réserve parlementaire : elle est sollicitée pour le financement du projet d'équipement multisports porté par la commission municipale des jeunes.

Demande de subvention au titre des amendes de police en vue de l'acquisition d'un radar pédagogique.

Demande de subvention au conseil départemental pour l'entretien des chemins de randonnée.

• SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2015

Agenda d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite (PMR) : il est établi par le cabinet NICOLAS et recense les travaux que la commune doit engager dans les 3 prochaines années pour rendre accessibles tous ses établissements recevant du public (ERP).

Coût global : 33 700 € ; priorité 2016 : l'école et sa cantine pour 13 350 €.

Adoption du rapport d'activité de Roi Morvan Communauté, qui devient compétente pour le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), son suivi et sa révision sur l'ensemble de son territoire.

Attribution de bons d'achat pour un montant global de 470 € remis aux lauréats du concours communal des maires fleuries le 22 décembre.

• SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2015

Décision de réaliser une réfection de voirie au Castellou, sur un secteur devenu impraticable. Coût des travaux : 4 430 € HT ; ils ont été terminés le 18 décembre.

Adoption du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées), confirmant l'attribution pour 2016 de 89 938 € (montant inchangé depuis 2001).

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Autorisation de versement d'une subvention de 12510€ au CCAS qui remboursera la commune avec les montants perçus par l'URSSAF.

Redevance d'occupation du domaine public routier due par Orange: 4842 € pour 2015.

• SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2015

Accord sur travaux d'élargissement du trottoir de la Mairie à la place de l'Église pour accessibilité des personnes à mobilité réduite. Montant: 9246 €. Réalisation en même temps que la voirie, en mars.

Tarifs communaux (salles municipales, cimetière ...) sont votés à l'unanimité; ceux concernant la cantine de l'école et l'assainissement collectif seront débattus au cours du 1^{er} semestre 2016.

ÉTAT CIVIL

2^{EME} SEMESTRE 2015

Sont arrivés parmi nous :

Abriel Fournier – Minériou	14 août
Rose Serrano – 25, rue Jean Cadic	28 août
Fabien Crenn – Le Castellou	11 novembre
Romane Personne – Kéroual d'en Bas	11 novembre

Se sont unis :

Mickaël Ollivier et Hélène Gravina – La croix de Kéroual	25 juillet
Loïc Poulhalec et Émilie Le Coz – Vetveur	22 août
Patrick Guillou et Myriam Théon – Saint Urlô	5 septembre

Nous ont quitté :

Monique Derrien, née Alcover y Bergas – Saint-Georges 83 ans	12 juin
David Hullois – Saint Urlo – 41 ans	26 juillet
Louis Cadic – Le Cleustrou – 94 ans	31 juillet
Albertine Jamet, née Picarda – Kergoff d'en Bas – 94 ans	19 août
Liliane Ammari, née Loncq – 5, rue de Saint Urlo – 74 ans	20 septembre
Théophile Derrien – Saint Georges – 92 ans	29 septembre
Jacques Christien – Kerhouarn – 63 ans	7 novembre
Marie-Louise Galguen, née Ropers – Kerboër – 93 ans	14 décembre

L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Roi Morvan Communauté a mis en place un programme d'amélioration de l'habitat pour une durée de 3 ans. Ce programme qui a démarré cette année, permet de bénéficier, sous conditions, d'aides allant jusqu'à 80 % pour

- l'amélioration de la performance énergétique des logements ;
- l'adaptation au handicap ou au vieillissement (maintien à domicile).

SOLiHA, qui succède au pact HD 56, met à disposition une équipe pouvant réaliser des études énergétiques et apporter des conseils adaptés, notamment pour le financement des travaux.

Pour plus d'informations : 02 97 40 96 96

Permanences au Fauët le 3^e jeudi du mois en mairie, de 14 à 16H ;

ENVIRONNEMENT

LES PESTICIDES

Les pesticides sont des substances destinées à lutter contre les organismes jugés nuisibles. Ils présentent, *in fine*, par leur migration dans l'air, le sol, les eaux, les sédiments, des risques pour l'homme et les écosystèmes, avec un impact immédiat ou à long terme.

Qu'en est-il sur le bassin Ellé-Isole-Laïta ?

Compte tenu de ces risques, leur présence dans les cours d'eaux souterraines fait l'objet de suivis réguliers qui n'ont cessé de se renforcer depuis plusieurs années. Le Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL), chargé de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), a mis en place depuis 2011 son propre réseau de suivi complémentaire sur ces 3 rivières et leurs principaux affluents.

Dans les eaux souterraines, peu de pesticides sont rencontrés et à des concentrations relativement faibles. Ce sont principalement le diuron et l'atrazine qui sont détectés. Même s'il n'est plu employé, un pesticide peut ainsi perdurer très longtemps.

Dans les cours d'eaux, une quarantaine de pesticides sont recherchés depuis 2011 par le SMEIL. Le glyphosate et les produits de dégradation de l'atrazine sont les substances le plus souvent détectées. Les rivières les plus impactées sur le territoire sont le Froust, le Dordu et l'amont de l'Isole. Les concentrations restent assez faibles au vu des résultats sur d'autres bassins versants bretons. Les détections sont peu fréquentes par rapport à la totalité des analyses (5%). Cependant, la prépondérance du glyphosate est préoccupante et peut atteindre des concentrations fortes.

Le glyphosate qui compose en particulier le Roundup est un herbicide polyvalent utilisé par les particuliers, les agriculteurs et les collectivités ; il a été récemment classé cancérigène.

CARTOUCHES D'IMPRIMANTE

Le Club Informatique inter Communes (C2iC) a installé dans le hall d'entrée du 10, rue Jean Cadic un collecteur pour récupérer les cartouches et toners d'imprimantes hors d'usage.

Ce collecteur est accessible tous les jours. Le club se charge ensuite de les recycler.

Les responsables de l'association, qui agit à titre bénévole, insistent sur le fait que les piles usagées ne sont pas récupérées ; elles doivent être remises chez des dépositaires agréés.

LES FRELONS ASIATIQUES

Au vu du nombre de cas rencontrés ces derniers mois, on ne peut plus dire que la lutte contre ces nuisibles est l'affaire des autres.

Chacun doit se sentir concerné et penser dès maintenant à poser de pièges sur sa propriété au début du printemps prochain, au moment où les reines cessent leur hibernation. Outre les nombreuses diffusions dans les médias, nous avons consacré un dossier à la fabrication de ces pièges qui reste d'actualité dans le dernier bulletin municipal de juillet 2015.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie qui alertera Jean-Paul Harré, référent aux nuisibles de la commune.

LES PROGRAMMES DE TRAVAUX

1°) LA VOIRIE

Les travaux prévus au marché conclu avec l'entreprise COLAS ont été réalisés et réceptionnés cet été dans les délais. Ils étaient répartis en 3 catégories :

> **ceux liés à l'aménagement foncier** : Le Vetveur, Le Quilliou ;

> **ceux dus aux catastrophes naturelles** de l'hiver 2013/2014 : Kéroual d'en Haut, Le Vetveur, le moulin de Ké-rivarch, Le Quinquis, Guern Vihan, Bellevue et Ty Bezen ;

> **ceux programmés dans le cadre d'un plan annuel de réfection** : rues du Stade et de La Trinité (avec création d'un parking et sécurisation du carrefour), Kergaouidal, Rosquéo, Le Rhède et Kernégont.



La machine déroule son tapis d'enrobé au ras des habitations (ici au Vetveur).



Tranchées en cours rue de la Mairie.

2°) L'AMÉLIORATION DES ENTRÉES DE BOURG

> Elle a été réalisée en juillet côté route de Querrien.

> Concernant la rue de la Mairie, les travaux ont débuté, comme prévu, 2^e quinzaine de Novembre et vont se poursuivre jusqu'en mars 2016.

Ils comprennent l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques jusqu'à la route de Traouman par BOUYGUES ÉNERGIES, puis la pose d'enrobé par l'entreprise COLAS.

La circulation connaîtra des perturbations inévitables pour un chantier de cette importance, mais elle sera maintenue sans déviation.

AMÉNAGEMENT FONCIER

Pour mémoire, le commissaire enquêteur a émis en février 2015 un avis favorable pour la réalisation d'un aménagement foncier sur la commune. Pour concrétiser la démarche, plusieurs étapes devaient être franchies : c'est désormais chose faite :

> Arrêté préfectoral du 2 novembre 2015 qui précise le cadre général des attentes de l'État et les obligations environnementales qu'il faudra respecter.

> Arrêt du président du conseil départemental du 9 novembre fixant la liste des travaux qui sont interdits ou soumis à autorisation jusqu'à la clôture de l'opération. Il précise, entre autres, les droits des usagers en terme de gestion des coupes de bois. Les coupes qui correspondent à un usage habituel de la ressource sont autorisées, mais nécessitent une information préalable de la commission communale.

Les coupes rases sur talus sont interdites, à l'exception de cas particuliers soumis à cette même commission.

> Décision du conseil départemental (réunion des 16 et 17 décembre) d'ordonner la procédure d'aménagement foncier sur la commune.

> Marché passé entre le département et le cabinet de géomètres Axis conseils d'Orléans (45), pour suivre la réalisation de l'aménagement.

> Le 22 décembre, une réunion de préparation s'est tenue en présence de tous les acteurs concernés par l'opération. Elle a permis de définir un calendrier ; le classement des terres doit être établi par des représentants de la commission communale au cours du 1^{er} trimestre 2016.

Tous les textes sont disponibles en Mairie ou sur son site internet.

Les Jeunes d'Autrefois

Une année s'achève et celle qui arrive sera tout aussi dense et chargée en activités.

2016 sera rythmée par nos goûters dansants mensuels, nos repas de saison, le loto et nos sorties, en espérant pouvoir nous rendre en Pays Basque espagnol en juin, voyage qui n'a pu avoir lieu l'été dernier. Ne pas oublier notre mobilisation pour le Téléthon.

Un séjour sur l'île de Ré, en attendant celui prévu au Pays Basque espagnol.



La Gavotte organisait son fest-deiz annuel le 25 octobre dernier. Moment festif partagé par près de 160 danseurs venus se divertir sur les musiques des Lapoused-Noz et



Le fest-deiz annuel fait toujours le plein.

La Boule Lanvégrénoise

L'association remercie tous ses adhérents actuels pour leur assiduité et leur engagement sur la saison à venir 2015/2016 et encourage les futurs candidats et candidates à les rejoindre les mercredis et samedis après-midi, toute l'année, à l'espace Le Mestre.

Sur la lancée du gros succès du concours des fêtes patronales d'octobre dernier, le challenge d'hiver a connu une très bonne participation dès sa première rencontre de novembre. La période d'hiver 2015-printemps 2016 s'annonce donc prometteuse, avec de nombreux compétiteurs qui nous viennent de toute la région.

La Gavotte de Lanvégré

les chants de Jean-François Péron et de sa fille Nadège. Les cours de danses bretonnes ont repris depuis septembre, après une saison estivale durant laquelle le cercle s'est produit 8 fois.

Les adhérents se réunissent tous les mardis à la salle des fêtes avec pour objectif de transmettre nos acquis : les pas, le style, mais aussi le contexte géographique et historique. C'est aussi l'occasion de se rencontrer pour des moments de détente et de plaisir partagé.

Les personnes de tous niveaux sont les bienvenus ; pas d'élitisme. N'oublions pas qu'un jour, nous avons tous commencé !

Pour nous joindre, rien de plus simple : venez à la salle des fêtes le mardi à 20H30.

Contacts : Léa Rouzic, présidente, 02 98 71 32 67 et/ou José Jamet, animateur, 02 97 34 41 84



Ils ne sont pas tous là, mais c'est une partie des fidèles aux rendez-vous des mercredis et samedis

ALPEP (Association Lanvégrénoise pour la Promotion de l'Environnement et du Patrimoine)

Comme chaque année, la sortie des adhérents et sympathisants s'est déroulée le 25 juillet 2015.

Le matin, visite de la citadelle de Port-Louis et du musée de la Compagnie des Indes, puis recueillement devant le mémorial pour rendre hommage à tous les résistants exécutés, dont neuf Lanvégrénois. La croisière dans la ria d'Etel et la visite d'Erdeven par beau temps meublèrent un après-midi qui se termina par le traditionnel apéritif dinatoire.

L'ALPEP a participé au colloque régional d'Eau et Rivières de Bretagne (ERB) sur « l'Eau, quels enjeux ? » le 24 novembre dernier à Quimperlé. Désignée pour la défense de l'environnement, elle représentera aussi ERB au sein de la commission foncière dans le cadre des travaux concernant l'aménagement foncier sur la commune.

L'association fêtera ses 20 ans en 2016.

US Lanvénege

Début de saison difficile pour l'équipe fanion avec son accession à l'étage supérieur. Les joueurs à l'infirmerie et le grand nombre de nouvelles recrues qui n'ont pas encore l'habitude de jouer ensemble en sont les causes principales.

Les équipes réserve et vétérans, elles, progressent par rapport aux saisons passées.

L'effectif des seniors compte 51 licenciés et le club mise sur l'avenir en créant une école de football animée par Philippe Sarazin et Cédric Brault.

Une quinzaine de jeunes de 6 à 8 ans s'entraînent le mardi soir et participent à des rencontres le samedi contre d'autres équipes de la région.

Les chemins de Lanvénege



Pour sa toute première randonnée de novembre, l'association a connu une belle fréquentation.



9 équipes réparties en 6 clubs se rencontraient fin novembre au stade Louis Le Flécher, soit une cinquantaine de jeunes.

Cette nouvelle association a été créée en octobre dernier. Elle réunit tous les amoureux des chemins de la commune. Elle a pour but d'entretenir, de valoriser et d'animer ces chemins en complément des actions organisées par la municipalité (nettoyage, randonnées estivales).

Dès le mois de novembre, une première randonnée a été organisée.

Pour 2016, d'autres projets sont en préparation : randonnées à la découverte des plantes sauvages, chantiers de nettoyage en avril et juin, diverses animations dans les chemins.

Pour tout renseignement, contacter Nathalie Boulben, présidente, au 02 97 34 44 97.

Société communale de chasse

L'association poursuit sa route avec un effectif stable. Avant l'ouverture du 20 septembre, la traditionnelle fête de la chasse a attiré de nombreux participants pour son concours de pétanque du samedi 5 septembre et surtout pour son repas à l'espace Le Mestre le lendemain.

Des battues sont organisées régulièrement jusqu'à la fermeture prévue fin février.



Les chasseurs au départ d'une battue aux nuisibles.

Fnaca



Après les commémorations du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre, les événements dramatiques de la nuit du 13 au 14 novembre à Paris et au stade de France nous rappellent que la paix n'est jamais acquise durablement.

Le 19 mars 2016, devant la stèle rappelant le cessez le feu en Algérie, deux de nos camarades seront médaillés durant la cérémonie.

Le Comité Fnaca de Lanvénege, dernière association d'anciens combattants, souhaiterait participer officiellement à la commémoration en mémoire des fusillés en 1944, dont neuf jeunes de la commune, à la citadelle de Port-Louis.

Une assemblée générale empreinte d'émotion.

Les ateliers de la Vieille École

Depuis le mois de septembre, ils accueillent quelques 65 adhérents venant partager leurs passions dans les disciplines proposées : art floral, lecture-écriture, sculpture, Qi Gong, patine sur meubles, tapisserie de sièges, scrapbooking, peinture enfants, patchwork. Les inscriptions restent ouvertes pour rejoindre ces ateliers.

Une reconstitution de classe à l'ancienne est envisagée pour le printemps prochain, aussi nous lançons un appel pour la collecte et le prêt de documents, photos et objets de l'époque.

Contact : 06 50 42 05 15.

Cérémonie du 11 novembre

C'est devant une population nombreuse que cette commémoration annuelle s'est déroulée devant le monument aux Morts pour rendre hommage à tous ceux tombés pour défendre la France. Après le dépôt de gerbe par Marie-José Carlac, maire, les habitants ont pu entendre son discours, ainsi que celui de Christian Le Floch, référent défense pour la commune et celui d'Yves Tanguy, président de la section locale de la Fnaca.



Repas du CCAS : Marie-José Carlac en compagnie des 2 doyens présents, Marie-Christien et Maurice Filliatre

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un vin d'honneur, avant le repas très apprécié offert par le CCAS aux anciens et servi à la salle des fêtes.

Il ne fallait bien sûr pas oublier celles et ceux qui n'avaient pas pu se déplacer, en particulier Suzanne Perrot, doyenne de la commune qu'elle n'a jamais quittée, qui aura 96 ans le 3 février prochain. Marie-José Carlac et Alain Perron, adjoint et proche voisin de Suzanne, sont passés lui remettre un colis plein de bonnes choses.

Une visite amicale d'Alain Perron et Marie-José Carlac chez Suzanne Perrot, dans sa belle maison du Rhède



Le défilé se rend de la Mairie vers le monument aux Morts



Amicale Laïque

La nouvelle année scolaire a été marquée par l'élection d'un nouveau bureau entouré d'une équipe motivée, avec l'ambition de poursuivre ses différentes manifestations permettant d'apporter son soutien à l'équipe enseignante pour les sorties et projets pédagogiques des enfants.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné en mai pour une soirée à la salle des fêtes, puis pour la randonnée semi-nocturne qui connaît un franc succès.

Toute personne désireuse de s'investir au sein de l'association est la bienvenue.

Un grand merci à Christophe, Rachel et Sonia qui ont tant œuvré durant ces dernières années.



Passage amical de pouvoir entre Christophe Combeau et Angélique Conan, nouvelle présidente de l'association.



Les amis du Scrabble

L'association est composée d'une douzaine d'adhérents qui se réunissent tous les lundis à 14h dans la salle au-dessus de la Maire.

Tous ceux qui souhaitent se joindre à eux sont les bienvenus pour passer l'après-midi dans une ambiance amicale.

Les amis du Scrabble participent activement au Téléthon chaque année, en doublant son effectif grâce à l'apport de joueuses et joueurs venant de communes voisines : Le Faouët, Querrien, Priziac

Merci à tous et rendez-vous pour l'édition 2016 encore plus nombreux.

Belle fréquentation au tournoi de Scrabble dédié au Téléthon, en présence de Mathieu Hellegouarch, responsable de l'organisation générale de l'édition 2015.

La médiathèque

Plus que jamais, ce lieu de rencontre a fait la part belle à de nombreuses animations.

La dernière en date, les spectacles de « la conteuse » (Marine Gino). La conteuse était accompagnée d'une harpiste et d'un flûtiste. Un moment féerique qui a conquis plus de 40 enfants et leurs parents sur les 2 séances proposées.



Depuis la rentrée, l'animation « speaking coffee » qui consiste à venir converser, librement en français ou en anglais de l'état du monde ou du temps qu'il fait rencontre un franc succès. Une rotation d'une quinzaine de personnes se côtoient tous les lundis de 14h30 à 16h30. Les personnes viennent de Lanvéneq, des bourgs voisins et même de Lorient ! (ouvert à tous-pas d'inscription).

Un autre atelier où les doigts et les méninges font bon ménage, c'est le « tricot-thé ». Il a lieu tous les mercredis de 14h30 à 16h30. Depuis septembre, ces dames ont travaillé à un projet commun pour le Téléthon. Une couverture de 2m x 2m a vu le jour et a été mise en lot pour une tombola. Cet atelier participatif vient renforcer l'idée qu'une médiathèque est un lieu de vie et d'échanges au service de la culture et du lien social.

Elle reçoit à tour de rôle les 4 classes de l'école. C'est l'occasion pour les enfants de se familiariser avec le lieu, découvrir des expositions, emprunter des ouvrages et écouter les histoires de Sonia, maitresse des lieux.

A noter que la médiathèque est dotée d'une page sur le site internet de Lanvéneq où vous pouvez consulter les nouveautés et être informés des animations à venir.

En ce début d'année, pensez aux étrennes : offrez un abonnement à vos proches au tarif de 15€ par famille.

Au plaisir de vous accueillir au fil des rendez-vous 2016.

Rejoignez-nous sur : www.lanvenegen.fr et Facebook ou au téléphone : 02 97 34 41 42.



Randonnées de l'été

Les randonnées de l'été se sont déroulées entre le 25 juin et le 20 août avec une moyenne de fréquentation de 40 à 50 randonneurs la deuxième quinzaine de juillet et la première d'août. Touristes ou lanvénégeois ont pu découvrir ou redécouvrir tous les jeudis soirs nos magnifiques chemins. Les circuits d'environ 8 à 10km étaient organisés par la municipalité et guidés par des bénévoles. Ces ballades familiales permettent de faire connaître les nouveaux chemins comme par exemple « un chemin une école » inauguré au mois de juin.



Petite pause pour les nombreux randonneurs.



Pot des estivants

Comme chaque année, les vacanciers de juillet et d'août qui ont choisi de séjourner sur notre commune étaient invités par la municipalité à la salle des fêtes afin de partager le pot de l'amitié. La fréquentation était en hausse l'été dernier, car les propriétaires d'hébergement touristique avaient également été conviés pour accompagner leurs pensionnaires dont certains avaient profité de leur venue pour participer aux animations du 14 juillet : repas, feu d'artifice et soirée dansante.

L'objectif, c'est de présenter les atouts touristiques de la commune pour donner envie d'y revenir.



Les 500 ans de la chapelle Saint-Urlô

Le 26 juillet, les fidèles se sont rassemblés pour fêter les 500 ans de la construction de la chapelle magnifiquement fleurie pour la circonstance.

L'événement a été marqué par l'installation dans le chœur, de la statue de Saint-Laurent dont la restauration a été assurée par l'atelier COREUM, de Bieuzy-les-Eaux.

Cette statue du XVII^{ème} siècle en bois polychrome est un des trésors de la chapelle. Sa préservation a été menée à bien avec le soutien financier du conseil départemental du Morbihan, du conseil régional de Bretagne et de l'US Lanvénegen.

Après la messe célébrée par le recteur Jean-Baptiste de Barmon, les participants se sont réunis pour partager le verre de l'amitié.

Ceux qui le souhaitent ont pu se restaurer sur place.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui font vivre la chapelle.

Statue de Saint-Laurent.

Restauration des calvaires du centre bourg

Finie la rouille et les personnages devenus invisibles !

Rue de la Fontaine, les femmes au pied de la croix ont revêtu leurs parures au drapé étudié : camaïeu de bleu étoilé d'or, teinte lie-de-vin et un soupçon de rose...

Au grand calvaire situé près de l'église, l'artiste a apprivoisé ombre et lumière : palette de jaune et bleu azur pour le Christ éclatant.

Philippe Audoux est installé depuis quelques années à Lanvénegen. L'homme est discret et généreux. Il a proposé de mettre bénévolement son talent au service de la collectivité pour redonner vie aux personnages de nos calvaires.

Artiste passionné et exigeant, membre de la Fondation Taylor, il se consacre actuellement à une œuvre de grand format.



Calvaire en cours de restauration.

Fêtes patronales



La course des enfants.

Le samedi 17 octobre, c'est l'occasion de se retrouver en soirée entre lanvénégeois pour partager un moment de convivialité autour d'un verre et du repas offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Dans la journée, certains ont joué aux boules bretonnes ou au Mòlky, d'autres se sont essayés au geocaching.

Le lendemain, place aux jeux bretons, animés rue Jean Cadic par Tiphaine, de l'association Bod Kelenn.

Puis c'est l'un des moments les plus attendus par les enfants : la course à pied. Répartis en 3 catégories d'âges, ils se sont élancés dans l'espoir de remporter des trophées, même modestes : médailles, bonbons, tickets pour les manèges de la fête foraine.

Les yeux brillent ; José est au micro pour l'animation et la petite troupe s'égayé ensuite comme une volée de moineaux parmi les stands installés place de l'Église.

La fête foraine.



Les maisons fleuries

Ce concours est l'occasion de réunir tous ceux qui participent au fleurissement de la commune, mais aussi à l'entretien des chemins de randonnée et des abords des chapelles.

Nous adressons nos félicitations à Patrick Allanot qui a reçu du Comité du tourisme du Morbihan, en plus du 1^{er} prix communal, le 2^{ème} prix départemental dans la catégorie « espace jardiné sur cour ».

Lauréats du concours communal pour 2015 :

Jardin paysager : Jean et Christianne Stanguennec

Jardin de fleurs : Michèle Tanguy

Balcons et façades : Marie-Claire Quillio

Espace jardiné sur cour : Alice et Patrick Allanot

Maisons Bretagne sud habitat : Paulette Plas

Décor végétal sur des communs : Ghislaine Clolus



Élus, membres de la commission fleurissement et lauréats réunis pour la remise des récompenses.

Commission municipale des jeunes

La municipalité et les membres de la commission s'activent pour permettre l'ouverture d'un local et parc d'activités au bourg. L'accueil ados est d'abord un point de rendez-vous qui doit être chaleureux, à l'image du groupe qui l'occupe. Les jeunes doivent en effet s'approprier ce lieu permettant d'en faire un espace de détente, de rencontre, d'échanges, de création de projets, de loisirs, avec la possibilité d'une animation assurée par le service jeunesse de Roi Morvan Communauté.

Dans ce local idéalement situé, ils doivent se sentir chez eux en prenant en charge la décoration et une partie de l'aménagement intérieur ; du travail en perspective...



Les membres de la commission et les élus font le point dans le local des jeunes en cours de rénovation.

Entretien terrains et jardins

Trois jeunes entrepreneurs implantés sur la commune sont à même de satisfaire les demandes concernant l'entretien et l'embellissement des propriétés. N'hésitez pas à faire appel à eux.



Youenn Martinet, de Kerbrestou.

La tonte, la taille, le débroussaillage, la création et l'entretien de massifs constituent le principal de son activité. Il peut intervenir sur Lanvénegen et les environs, y compris Scaër.

Tél : 06 23 90 62 75



Sylvain Véron, de la Croix Neuve.

Ses prestations sont proches de celles de son collègue, auxquelles on peut ajouter l'élagage (sans lamier ni nacelle).

Tél : 06 15 08 06 52



Kévin Durand, de Caraizic.

Opérationnel courant janvier 2016, il s'adresse plutôt aux exploitants agricoles, avec les équipements permettant l'élagage avec lamier et les tailles de haies, l'ensemble jusqu'à 9m de hauteur.

Tél : 06 32 31 21 83

Toujours la même mobilisation des bénévoles, des commerçants, des associations et des nombreux donateurs pour cette édition 2015 qui reste une réussite, malgré un tassement prévisible des gains. Un grand merci à tous.

Principales raisons de ce recul : l'avancée d'une semaine des animations par rapport à la date nationale pour cause d'élections, donc peu de retombées médiatiques ce week-end-là ; chute importante du prix de vente de la ferraille et moins de fréquentation au repas du samedi soir due à la conjoncture.

Lanvégen reste néanmoins une des communes les plus performantes par rapport à sa population et les organisateurs se projettent déjà sur le programme 2016.

MERCI À TOUS !



7 505,09 €

